

LE CDI

Un lieu d'accueil pour lire, se documenter et s'informer

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h30 / 13h15 - 17h

Vendredi :

8h30 - 12h30 / 13h15 - 15h

Le CDI peut être fermé lorsque des cours ont lieu. Consulte le planning pour prendre connaissance des périodes d'ouverture.

Quand et comment venir :

Les récréations :

Le CDI est ouvert en libre accès durant la récréation du matin.

Pendant la pause méridienne (de 13h15 à 13h45) ou une heure de permanence après une récré :

Range-toi sur l'emplacement CDI dans la cours en attendant Mme MATHIEU. Tu devras rester au CDI jusqu'à la sonnerie annonçant le cours suivant.

Aux interclasses :

Range-toi près de la porte du CDI en attendant l'autorisation d'entrer. Tu devras rester au CDI jusqu'à la sonnerie annonçant le cours suivant.



LE CDI

En entrant au CDI :

Je rentre dans le calme.

Je dépose mon sac dans la salle des sacs et ne prends que ce dont j'ai besoin (carnet de correspondance et trousse, livre ou cahier).

Je me lave les mains avec le gel hydro-alcoolique.

Je dépose mon carnet de correspondance sur le bureau de Mme MATHIEU.

Je m'enregistre sur l'ordinateur.

Pendant mon heure au CDI :

Toute heure passée au CDI commence par 15 minutes de lecture

Je respecte le calme du lieu par respect pour les élèves qui lisent et qui travaillent.

Les ordinateurs sont utilisés pour le travail scolaire. L'utilisation d'Internet doit relever exclusivement d'un intérêt pédagogique.

Pour emprunter :

Tu peux emprunter 3 documents pendant 15 jours maximum

Avant la sonnerie, viens présenter ton ou tes documents pour enregistrer l'emprunt.

En cas de perte ou de détérioration, une facture sera envoyée à ta famille pour rembourser le livre.

Le portail documentaire en ligne du CDI :

0342326u.esidoc.fr